## FSU:

## Communiqué de presse Jeudi 9 avril 2020

Aujourd'hui (Jeudi 9 Avril), nous nous sommes réunis dans des conditions inédites, pour étudier les conditions de travail des élèves et enseignants de l'Indre à la rentrée 2020 dans le cadre du CTSD carte scolaire 2020. Comme l'avait annoncé le ministre de l'Éducation Nationale il y a quelques jours, les dotations en poste ont été modifiées. Dans l'Indre, nous passons de – 11 à 0. Cependant cela reste en dessous des besoins.

Nous actons positivement cette nouvelle carte scolaire mais nous pensons qu'elle n'est en fait que le juste retour des choses, la reconnaissance de la nécessité d'un service public d'Éducation pour tous et sur tout le territoire, une prise en compte du caractère spécifique de notre territoire.

Nous approuvons l'annonce ministérielle de la non fermeture de classes dans les communes inférieures à 5000 habitants sans l'accord du maire, mais nous tenons à rappeler que ce sont des revendications que le SNUipp FSU 36 porte depuis des années, et pas seulement dans les villes de moins de 5000 habitants ! Nous ne déshabillons pas Paul pour habiller Pierre. Nous réclamons des moyens à hauteur des besoins sur tout le territoire, qu'il soit rural ou urbain.

Le DASEN nous a présenté son projet de carte scolaire, nous trouvons regrettables que des postes destinés à aider les élèves les plus éloignés de la culture scolaire soient supprimés. Nous pensons également que certaines classes avec un fort effectif auraient méritées une attention plus particulière.

Pour ces différentes raisons, le SNUipp FSU 36 a voté contre le projet. Le DASEN ainsi que son équipe devront proposer un nouveau projet.

Enfin nous tenons à rappeler que les propos du ministre de l'Éducation Nationale sont ubuesques, contradictoires et méprisants. Nous ne cesserons de soutenir nos collègues qui tous les jours sont en télétravail et/ou vont garder les enfants de soignant.es. Ils font du mieux qu'ils peuvent. J.M Blanquer aurait été plus avisé de reporter toutes les cartes scolaires 1<sup>er</sup> degré. L'absence de report montre bien une fois de plus son mépris à l'égard des personnels et de leurs représentants syndicaux.